

5 Secteurs



SECTEUR AGROALIMENTAIRE, PÊCHERIES ET PRODUITS CONNEXES

Contexte commercial

Pour la Chine, alimenter sa population croissante représente un défi de taille. Elle a 22 p. 100 de la population mondiale, mais seulement 7 p. 100 des terres arables. On y pratique principalement une agriculture intensive, mais de faible productivité, 70 p. 100 de la population ayant pour activité l'agriculture et la production alimentaire. La hausse rapide du revenu personnel transforme quantitativement et qualitativement la demande alimentaire.

Le désir d'autosuffisance alimentaire de la Chine commande une augmentation de 6 p. 100 de la production totale de grains, laquelle devra atteindre 500 millions de tonnes d'ici l'an 2000. Malgré des récoltes sans précédent en 1995 et 1996, cet objectif est ambitieux. Le Neuvième Plan quinquennal tient compte du fait qu'un régime alimentaire amélioré, plus varié et plus riche en protéines nécessite le recours à des technologies plus modernes et une hausse de la productivité. Malgré tout, le pays a peu fait pour investir ou créer des incitatifs pouvant mener à la réalisation de ces objectifs. L'industrie du tourisme et de l'accueil de Hong Kong importe d'assez grandes quantités de produits alimentaires conteneurisés. La réexportation et le commerce de détail sont eux aussi des circuits importants pour la vente.

Les solutions aux problèmes alimentaires de la Chine englobent de nombreuses questions qui influent sur le développement durable, dont les suivantes :

- la disparité de revenu de plus en plus grande entre le milieu rural et le milieu urbain;
- la nécessité d'assurer la stabilité sociale;
- la nécessité de créer des emplois en milieu rural tout en améliorant sensiblement la productivité;
- le désir des citadins de voir les prix des aliments rester à leur faible niveau actuel.

Contraintes

Faire des affaires dans le secteur agricole chinois est difficile pour toutes les entreprises canadiennes, mais réalisable pour certaines. Les difficultés institutionnelles s'expliquent par un certain nombre de facteurs, dont le manque de transparence dans les affaires, le développement insuffisant des mécanismes de crédit et de paiement, qui rend nécessaire des crédits-fournisseurs considérables, et des obstacles tarifaires et non tarifaires importants. L'organisation judiciaire commence à peine à prendre forme, particulièrement dans le domaine des contrats et de la propriété foncière.

Malgré les réductions consenties en 1996 et dont on a beaucoup parlé, la Chine demeure un marché à droits tarifaires élevés, qui décourage l'importation en favorisant la fabrication locale. La mise en oeuvre récente de contingents tarifaires pour beaucoup de produits qui intéressent les exportateurs canadiens, par exemple le blé, l'orge et les oléagineux, n'a fait qu'ajouter à la confusion.

Les lacunes de l'infrastructure matérielle nuisent gravement aux exportations vers la Chine et à la possibilité d'assurer la qualité et la régularité de